

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 19 (1881)
Heft: 3

Artikel: Les fabricants de chaussures
Autor: J.F.P.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-186296>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

« monochordisant des doigts et barytonnant du... pied. »

Et ce fut grandes nöpces, lesquelles durèrent jusques à la nuit.

Lors, comme estoit un grand peuple sur la place, les ombres advinrent espaissees, et dist un ribauld ceste parole estrange : « Mince de lumière ! » Je pense que ce fust langage grec. En ceste heure sonnèrent les trompettes le couvre-feu.

Vous devez sçavoir que ce ne fut point le terme de ceste fëste mémorable.

En ceste nuit fut grand' beuverie, et dansèrent ribaulds et seigneurs, et s'esbaudirent jusque sur le point du jour. Et retournèrent chaqu'un en son lieu pour dormir et reposer, car bien estoit heure.

E.

La lanterne magique.

Dans la dernière semaine de décembre, un jeune homme de P***, qui venait de livrer un moule de bois à un boulanger de Lausanne, se présente au Bazar Vaudois, un long fouet à la main :

« Bonjour, Mademoiselle.... Eh, quel beau magasin !.... C'est bien ici le bazar vaudois ?...

— Oui, Monsieur, qu'est-ce que je puis vous servir ?...

— Avez-vous des lanternes magiques où il y a des verres avec des potraits qui se montrent contre la muraille ?

— Voilà, Monsieur, voulez-vous un des grands numéros ?...

— Voyons-voir cet' affaire... Alors comment ça se manigance-t-il ?

— Eh bien, la manière de la faire marcher est très simple ; il suffit de glisser les verres peints dans la coulisse, de mettre la lentille au point voulu et de faire reproduire l'image sur un fond blanc, un drap, par exemple, et voilà tout.

— Ah ! vous connaissez ça au tout fin, Mademoiselle. C'est que je veux vous dire.... j'en ai vu une à Morges, et j'aurais envie de donner une jolie représentation la veille du nouvel-an à quelques amis, vous savez. Y a-t-il le phylloxéra ? Avec celle de Morges on le voyait aussi gros qu'un mouton.

— Je ne sais, mais les sujets sont très variés et très amusants.

— Oui, mais combien vendez-vous ça ?...

— Le juste prix, Monsieur, est 12 francs.

— On peut encore s'accorder ça... Y a-t-il rien à rabattre ?

— Monsieur, tout est à prix fixe.

— Eh bien, comme j'aimerais la montrer à mon père avant de l'acheter, je vais vous en déposer le montant.

— Cela n'est pas nécessaire. Veuillez simplement avoir l'obligeance de m'indiquer votre nom, et de ne pas allumer la mèche si votre intention n'est pas de garder la lanterne, car vous en noir-ciriez l'intérieur.

— Merci, Mademoiselle, vous êtes bien aimable... et pi bien jolie... si j'étais un mossieu, je vous ferais la cour.

En quittant le magasin, le jeune campagnard se dit à part lui : Pas si bête d'acheter ça sans l'essayer. »

La veille de l'an, une vingtaine de personnes étaient réunies chez le syndic de P***, impatientes d'assister au spectacle, tout nouveau pour elles, qu'allait leur donner le fils de ce dernier.

Un large drap fut suspendu dans le fond de la chambre, la lampe à pétrole fut éteinte et la lanterne magique placée sur la table.

Le fils du syndic glissa un premier verre peint dans la coulisse, mais rien n'apparut sur le drap. Il essaya d'un second verre, d'un troisième et ainsi de suite, sans que la moindre image vint réjouir les yeux des assistants qui attendaient en silence dans l'obscurité.

— Vous voyez qu'on ne peut pas se fier à ce qu'ils vous disent dans ce Bazar... Ils m'ont pourtant l'air de braves gens. Après tout, ça m'est égal... je puis la rendre.

— Remets-moi cette histoire dans sa boîte, ajouta le père, et reporte-la samedi ; c'est d'ailleurs trop cher. Je m'en vais tirer une bouteille ; ça vaudra beaucoup mieux. Albertine, rallume la lampe et va chercher quelques bricelets.

Huit jours après, le jeune paysan rapportait sa lanterne au Bazar : « Vous m'estiuserez, dit-il au patron, mais nous n'y avons pas vu une goutte ; j'ai passé tous les verres, rien !... pas plus que sur ma main.

— Mais vous ne l'avez pas allumée, dit M. Pflüger en donnant un coup d'œil dans la lanterne.

— Aloors ! bien sûr que non ; la demoiselle m'a dit qu'il ne fallait pas la salir....

— Ah ! je comprends. Avez-vous peut-être lu la fable de Florian, intitulée : *le singe qui montre la lanterne magique*.

— Non Monsieur.

— Eh bien, croyez-moi, mon ami, lisez-là.

Les fabricants de chaussures.

La plupart des corporations de métiers se mettaient autrefois sous la protection d'un saint. Les fabricants de chaussures s'étaient placés sous le patronage de St-Crespin (St^{us} Crispinus), du latin *crispus* : crépu.

Les Romains nommaient *sutor* (celui qui coud) le fabricant de chaussures, ou plutôt ce que nous appelons le piqueur de bottines, d'où nous est venu le métier de *sueur* qui remplace le *sutor* des Romains, et qui a donné naissance aux noms de famille *Sueur* et *Le Sueur*. Les Romains appelaient *crepidarius*, celui qui confectionnait les sandales, qui se liaient au pied par des lanières ou cordons.

Le nom de cordonnier n'est pas très ancien dans le langage français, car le fabricant de chaussures

portait autrefois le nom de *sabatier* (qui est devenu nom de famille), d'où sont dérivés ceux de *sabatier* ou *savetier*, et de *sabaton* ou *savaton* pour soulier, par le changement du *b* en *v*. Plus tard, on a dit *savate*. Le *sabatier* fabriquait les chaussures neuves, et celui qui travaillait sur le vieux portait le nom de *groulier*, du mot *groula* qui, dans le midi de la France, signifiait chaussure de rebut, tandis que *sabaton* ou *sabata* indiquait le soulier neuf, suivant le proverbe patois : *Touta sabata devan groula* : tout soulier neuf devient rebut.

Dans nos campagnes, les vieux souliers éculés qu'on porte dans la maison s'appellent *groles*.

La ville de Cordoue, en Espagne, était renommée au moyen âge pour la fabrication de ses cuirs dits maroquins : la confection des chaussures y constituait une industrie importante. C'est pour cela qu'on nomma *cordouanier* et ensuite *cordonnier* le fabricant de chaussures de Cordoue. De ce moment, le *cordonnier* prit le premier rang dans la hiérarchie du métier, et l'ancien *sabatier* ou *savetier* eut le second ; dès 1486 il remplaça le *groulier*.

Plus tard, le *cordonnier* a été détrôné à son tour par le *bottier*. Nous avons même lu le mot *Etude sur la porte d'un fabricant de chaussures à Lausanne*. Notre farceur de St-Crépin pensait, sans doute, qu'il fallait autant d'esprit pour bien chauffer que pour être notaire. Il eût mieux fait d'inscrire sur sa porte : artiste en chaussure, avec garantie contre les cors. Dans ce cas, ce serait de la véritable chaussure rationnelle. Du reste, Newton a dit : « Je préfère à un poète, à un comédien, le *savetier* : il est plus utile à la société. » En effet, quoi de plus agréable qu'une chaussure qui ne blesse nulle part, elle est plus précieuse que le port d'un diamant.

En 1392, Paris possédait 226 *cordouaniers* travaillant sur le maroquin ; 140 *savetiers* ne pouvant travailler que sur le cuir de veau et sur la bâsane, et 25 *sueurs* ou piqueurs de bottines.

Le fabricant de chaussures porta aussi les noms de *courvoisier*, *corvisier*, *corvisart*, *cravoisier*, *crevisier*, *crevoisier*, *crouvezier*, qui viennent du latin, de *corium vincire* : lier le cuir. Toutes ces variantes sont actuellement des noms de famille.

On a aussi désigné le fabricant de chaussures par les mots : *Ecoffey Escoffey Escoffier*, mais abusivement, car *Ecoffey* désigne plutôt le tanneur ou le marchand de cuirs, et *Ecofferie* la tannerie.

Pour finir la nomenclature des artisans en cuir, mentionnons le *sellier*, le *harnacheur*, le *bourrelier* (en patois *boralej*) et le fabricant de brides, cousant avec de petites lanières de cuir. Ce dernier a donné naissance aux noms suivants de famille *Birde*, *Braide*, *Bredaz*, *Bréde*, *Bredeirier*, *Bredeyri*, *Bride*, *Bridel*, *Bridelle*, *Brideri*, *Bridet*, *Bridey*, *Bridy*, *Bridiau*, *Bridier*, *Bridon*, *Brydoz*, *Byrde*, *Lybirde* pour le *Birde*. J. F. P.

Le vilho sordats.

Monsu dâo Conteу.

Estiusâde-mè se vigno vo pryi dè remachâ millè iadzo su voutron papâi clliâo monsu dè Lozena po clliâ balla fête dè demeindze. C'étai tant galé, du clliâ dragons d'Abdet-Kader, tant qu'a clliâo marchands dè parapliodze avoué la cadenetta et à clliâ grossa thétiére. Mâ cein que no z'a fé lo pe pliési, à mon cousin Janôt et à mè, l'est lè sordats vaudois. Eh, tonaire ! lè ge no razâvont quand n'ein vu clliâo quattro sapeu, et n'ein met tsacon duè centimes dein la cafetiére dè cé que râocanavè, dâo tant que cein no fasâi pliési. Vouaïquie dâi lulus ! ma fâi gâ dè devant, et s'on avâi 'na guerra avoué dâi z'ennemis, mémameint avoué dâi prussiens, lâo terriblio z'hurlans décampériont rein què dè vairè clliâo gros bounets à pâi et clliâo faordâi blians. Et lè détraux ! clliâ z'hurlans sariont bin-tout ti einmottâ se vollavont cresenâ. Ora, et cé tambou-maîtrè, avoué son plioumet asse grand qu'on débattiâo ! Cein a ào mein l'air d'oquie devant 'na reïntse dè tambou ; et clliâo villiès mar-tsès ! rein què dè le z'ourè battre, on est su la route dè la vitoire, tot coumeint ein 47. Et pi cé coumandant avoué son copa-bize ; vo mè derai cein que vo voudrâi, mâ jamé on mè farà encraire qu'on colonet sâi asse bon avoué on quiépi qu'avoué on gansi.

Et cé chasseu à tsévau, qu'aré djurâ que revayé me n'oncllio Djan Paul, avoué son chacot à pliumatse rodze et se n'habit tot garni dè cordeâtès et de botons dzauno su lo pétro. Vâi ma fâi tot cein étai rudo bio avoué lo drapeau tot dégrussi pè la mitraille, montrant encor avec fierté : patrie et liberté. Et ti clliâo grenadiers, clliâo vortigeu et clliâo mousquatéro avoué clliâo ballès z'épolettès rodzès, dzaunès et verdès, clliâo crâjès asse bliantsès què la nâi, clliâo z'habits à pantet et clliâo bio chacots, que cein a l'air tant crâno avoué dâi pompons que sont pas dâi grans dè resins dè Crecy coumeint ora. Enfin n'é pas fauta dè vo z'ein mè derè, kâ se vo z'êtés bon vaudois vo dussa tot cein peinsâ coumeint Janôt et mè. Mâ ne faut portant pas àoblia monsu lo préfet que s'étai assebin vetu ein colonet et que lâo z'a fé on tant bio discou dein lo baillaillon carrâ, et ni se n'hussié et lo mайдzo tot in bliu. Et la piquietta avoué sa granta lettra dézo lo bré ! Po césique, ne crayo pas que cein sâyè on gaillâ d'ora ; l'étai trâo vretablio ; on dâi l'avâi conserva du la vilho teimps. Ma fâi honneu à ti clliâo bravo, qu'on est restâ destrâ tard po lè vairè et qu'on a pardié bu 4 demi litres avoué ion tsi Pé-trequin devant de no z'ein retornâ.

Le Contrebardier

« Quand il^e eut disparu, je réfléchis que j'aurais pu lui dicter mes conditions et lui arracher une renonciation, la promesse d'abdiquer toute espérance. Ianino, je n'en doutais pas, aurait accueilli cette nouvelle comme une délivrance ; la désillusion avait suivi de près l'ivresse de la première heure, elle subissait les conséquences de sa promesse plutôt qu'elle ne cé-